

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 6 OCTOBRE 2021

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 19
- de votants 27

L'an deux mil vingt et un

Le six octobre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

OBJET

Sous la présidence de M Philippe BAUDRIN, Maire

**TARIF DES LOCATIONS DE
SALLE – SALLE LOHBERGER –
MODIFICATION**

Etaient présents : P. BAUDRIN C. MERCIER D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET H. DUMOULIN JM. DELANNOY G. MONTAY JC. REZIGA S. GLINEUR S. PIROTTE H. LEDOUX A. AIT BAHA C. DESROUSSEAUX A. DEVEMY B. MERESSE F. COQUELET B. LE MAIGNENT I. PLOUVIER

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15/10/2021

Etaient excusés : L. PHILIPPE L. BLONDEAU C. RIFF A. MALABOEUF C. GRAND S. SPOTO V. PORQUET C. MERCIER

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 30/09/2021

Procurations respectives à : LE MAIGNENT B. MERESSE P. BAUDRIN A. DEVEMY S. GLINEUR D. RAMEZ C. COLLET C. DESROUSSEAUX

Un scrutin a eu lieu, Damien Ramez a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

La société EXACODE, organisme habilité pour le passage de l'examen du code de la route, souhaite organiser des séances d'examen sur la commune de Maing. Cela constituerait un service de proximité pour les maingeois qui passent le permis de conduire.

L'utilisation par la société Exacode étant limitée, il est ainsi proposé au conseil municipal de revoir le tarif adopté à hauteur de 60 € par mois soit 180 € par trimestre.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'agréer le tarif de 60 € par mois soit 180 € par trimestre pour la location de la salle Lohberger par la société Exacode.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 15/10/2021

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

